

MARCHE DE LOCATION / MAINTENANCE DE MATERIELS DE REPROGRAPHIE ET IMPRESSION

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1) Objet du marché

Le marché a pour objet la location maintenance de 15 photocopieurs (14 sur le site de la cité scolaire Beaumont, 10 rue du lycée, CS 69050, 35600 Redon et 1 à l'agence du GRETA de Redon, 7 rue Saint-Conwoïon, 35600 Redon)

Il s'agira de matériel numérique neuf de dernière génération.

L'implantation et les caractéristiques des matériels sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières.

Les candidats devront joindre à leur offre les deux annexes techniques qui leur sont transmises (caractéristiques techniques des machines (tableur, 1 document par type d'appareil) et annexe relative aux références, service après-vente et développement durable (document texte)).

Les candidats doivent proposer des équipements d'un usage courant dans l'Union européenne et conforme aux normes européennes.

Tout document relatif au présent marché doit être rédigé en français ou doit avoir une version française.

Les candidats joignent à leur offre toute précision leur paraissant utile.

La réponse à toutes les questions, demandes de précisions et la fourniture des justificatifs demandés sont impératives pour que l'offre puisse être examinée.

2) Personne publique passant le marché

La personne publique passant le marché est le lycée Beaumont (pouvoir adjudicateur), 10 rue du lycée CS 69050 35600 Redon.

Le lycée Beaumont (n° RNE 0350022j) est représenté par son chef d'établissement Monsieur Dominique BACHELOT.

Le lycée passe ce marché pour son compte (10 appareils) mais également pour le compte du collège Beaumont (2 appareils), du lycée professionnel Beaumont (2 appareils) et pour le compte de l'agence du GRETA de Redon (1 appareil).

3) Durée du marché

Le marché débutera le 30 août 2024 pour une durée entre 48 et 60 mois, sans tacite reconduction.

4) Unité monétaire du marché

L'unité monétaire du marché est l'euro.

5) Procédure de passation

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée définie à l'article 28 du code des marchés publics.

6) Durée de validité des offres

Les candidats resteront engagés par leur offre 45 jours à compter de la date de remise des offres. Ils seront informés du résultat de la consultation au plus tard à l'expiration de ce délai.

7) Justificatifs à produire

Les candidats fourniront les justificatifs demandés au CCTP :

- acte d'engagement renseigné, signé, avec le cachet du candidat
- devis détaillé
- annexes techniques renseignées et signées :
 - i. caractéristiques techniques des matériels proposés (1 fiche par type d'appareil)
 - ii. références, SAV, développement durable
- les fiches techniques commerciales de chaque appareil
- présentation de la solution informatique de base de gestion du parc de machines
- présentation des modalités de formation proposées.

8) Critères d'attribution du marché

Les critères d'attribution du marché sont les suivants :

- le prix des prestations pour 40 %
- l'adéquation de l'offre aux besoins et la qualité du matériel pour 30 %
- les capacités techniques du candidat et notamment la capacité du service après-vente pour 20 %
- la qualité environnementale et l'aspect développement durable des matériels et consommables pour 10 %

Les modalités d'établissement du prix des prestations sont définies dans le CCTP.

9) Mode de règlement du marché

Le marché sera réglé par mandat administratif à 30 jours à compter de la réception des factures sur la plateforme CHORUS, conformément au code des marchés publics.

Les factures seront émises trimestriellement par le titulaire.

10) Modalités de transmission et date limite de réception des offres

L'offre devra être déposée par voie dématérialisée sur le profil acheteur du lycée Beaumont sur le site internet de l'AJI.

La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 17 mai 2024 à 17h.

11) Personne à contacter pour tout renseignement complémentaire

Franck Sergienko, intendant de la cité scolaire, au 0299724816
franck.sergienko@ac-rennes.fr